Votre domaine Eau : ECS, eau froide et légionelle

Bienvenue dans votre domaine Eau

Le domaine Eau est sans doute celui que vous consulterez le plus souvent, car il rassemble tout ce qui touche à la qualité de l'eau dans votre établissement : l'eau chaude sanitaire (ECS), l'eau froide, et bien sûr la surveillance de la légionelle. Plutôt que d'éparpiller des bulletins d'analyse dans des classeurs ou des boîtes mail, le carnet vous offre une vue unique et vivante de vos réseaux. Vous accédez à ce domaine depuis le menu Suivi sanitaire de votre portail, puis en choisissant la tuile Eau.

L'idée est simple : vous devez pouvoir savoir, à tout moment, où en est votre installation et si quelque chose mérite votre attention. C'est exactement ce que cette page vous apporte.

Ce que l'on surveille dans l'eau

Quand on parle de qualité de l'eau, plusieurs familles de paramètres entrent en jeu. Pour l'eau chaude sanitaire, on regarde notamment la température, car une eau maintenue à bonne température limite naturellement le développement bactérien. On suit aussi les analyses microbiologiques, en particulier la recherche de légionelles, qui font l'objet d'une réglementation précise.

Pour l'eau froide et l'eau destinée à la consommation, on s'intéresse à des paramètres comme le chlore, la turbidité, la conductivité ou encore certains indicateurs bactériologiques. Vous n'avez pas besoin d'être expert : le carnet traduit chaque résultat en un statut clair, et nos équipes restent à vos côtés pour vous expliquer ce que tout cela signifie concrètement pour votre établissement.

Réseaux, boucles et points de soutirage

Votre installation n'est pas un bloc unique : elle se compose de plusieurs réseaux (par exemple un réseau d'eau chaude et un réseau d'eau froide), parfois organisés en boucles de circulation, et alimentés par des ballons de production d'eau chaude. Au bout de la chaîne se trouvent les points de soutirage : les robinets, douches et autres points d'usage où l'eau est réellement consommée.

Dans le carnet, vous retrouvez cette même organisation. Vous pouvez ainsi descendre du réseau jusqu'au point de soutirage précis qui vous intéresse, et consulter son historique de mesures. Cette logique « du général au détail » vous aide à localiser rapidement une zone qui demande de la vigilance, plutôt que de chercher dans une longue liste de résultats.

Lire la conformité d'un coup d'?il

Pour vous faire gagner du temps, chaque point et chaque mesure se voient attribuer une couleur. Le vert indique que tout est conforme et que les seuils réglementaires sont respectés. L'orange signale une situation de vigilance : la valeur n'est pas encore problématique, mais elle se rapproche d'un seuil et mérite un suivi. Le rouge traduit un dépassement de seuil, donc une non-conformité qui appelle une action.

Ce système de feux tricolores n'a pas vocation à vous inquiéter, mais à vous orienter. Un point orange, par

exemple, est souvent l'occasion d'anticiper avant qu'une situation ne se dégrade. En survolant ou en ouvrant une mesure, vous accédez au détail : la valeur mesurée, la date du prélèvement et le seuil de référence.

Le cas particulier de la légionelle

La légionelle occupe une place à part, car elle est encadrée par l'arrêté du 1er février 2010, qui fixe les obligations de surveillance des installations d'eau chaude sanitaire collectives. Concrètement, cela implique des prélèvements réguliers, des températures à respecter et une traçabilité rigoureuse des analyses et des actions menées.

Votre carnet est précisément conçu pour vous aider à tenir cette traçabilité. Les résultats de légionelle apparaissent dans votre domaine Eau avec leur statut de conformité, et l'historique reste consultable, ce qui vous est précieux en cas de contrôle ou d'audit. Si un résultat dépasse le seuil réglementaire, le carnet vous le signale clairement afin que les mesures correctives soient engagées sans délai.

Et au quotidien ?

Au fil des semaines, votre domaine Eau s'enrichit automatiquement des nouveaux résultats d'analyse. Vous n'avez rien à ressaisir : dès qu'un bulletin est intégré, il vient compléter l'historique du point concerné et met à jour sa conformité. Vous gardez ainsi une vision toujours à jour de votre installation, et vous pouvez à tout moment revenir en arrière pour comparer une période à une autre. En cas de doute sur un résultat ou sur la conduite à tenir, votre interlocuteur Aquatycia reste disponible pour vous accompagner.